

Ex : dans les verbes dérivés « surévaluer » et « sous-évaluer », les préfixes « sur » et « sous » sont par ailleurs des unités autonomes (des prépositions) comme dans (le livre est sur/sous la table).

La morphologie lexicale décrits les mots de la langue en synchronie, comme ils présentent à une époque donnée dans le système de la langue. Cependant, certains mots construits historiquement sont traités en synchronie comme des mots simples car le lien avec la racine s'est obscurci, le mécanisme qui a servi à leur construction n'est donc plus perçu maintenant : Ex, le lexème « secrétaire » qui, historiquement a été construit sur le terme « secret », n'est plus perçu comme dérivé car son sens actuel s'est éloigné du sens du terme sur lequel il a été construit. De même pour le lexème « bureau » dont l'origine étymologique est « bure » qui est une sorte de « tissu épais » et le lexème « saupoudrer » dont l'origine est « sel ». Synchroniquement ces lexèmes sont considérés comme des unités simples. Etymologiquement, ce sont des unités construites.

1. La dérivation

Il s'agit d'un procédé de formation d'unités lexicales nouvelles à partir d'un matériel morphologique qui existe déjà. La dérivation est sans conteste le procédé de la morphologie lexicale qui a le plus enrichi le répertoire lexical français. On distingue deux grands types de dérivations, la dérivation affixale et la dérivation non affixale.

1.1.La dérivation affixale

Elle consiste à former de nouveaux mots à partir de mots déjà existant par l'adjonction d'un affixe : un préfixe, un suffixe, plus rarement, un infixe, à base lexicale donnée (une racine ou un radical). Lorsque l'affixe se situe avant la base il est appelé « préfixe » : un dé/tour, un retour. Situé après la base, il est appelé « suffixe » : un cadr/age

L'affixation peut se réaliser aussi bien sur des bases simples que sur des bases déjà dérivées ou composées. La base est l'élément qui reste d'un mot après lui avoir enlever ses affixes. Elle constitue une unité qui, telle quelle ou assortie des désinences requises, détermine en retour le statut catégoriel de la base. Ex, le substantif « passivité » est construit sur la base adjectivale « passive »

L'adjectif « durable » est construit sur le verbe « durer »

La dérivation consiste à créer un nouveau lexème par l'ajout d'un affixe apportant un changement au niveau sémantique (les suffixes peuvent apporter un changement au niveau de la catégorie grammaticale mais pas les infixes)

Ex : préfixe	suffixe	infixe
Délavé, refaire, surestimer	lavage	tapoter

Dans de rare cas en français, un affixe peut se situer au sein même de la base, il est alors appelé « infixe ». Certains lexicologues considèrent le « i » du verbe « viens » de la racine latine vénère) ou le « ot » du verbe « tapoter » comme des infixes. Cependant il faut souligner

de tels cas sont rares et les affixes reconnus en langue française sont le préfixe et le suffixe. Il ya lieu de savoir distinguer les affixes dérivationnels (les préfixes et les suffixes) qui seuls relèvent de la dérivation donc de la lexicologie, des désinences verbales (terminaison) ainsi que des marques de genre et de nombre qui, elles relèvent de la flexion et donc de la morphologie.

- 1.1.1. **La flexion** (objet de la morphologie) consiste dans le rajout d'un affixe qui ne crée pas un nouveau lexème (avec un changement au niveau grammatical, genre, nombre, personne, etc. sans altération du sémantisme du cœur lexical) :

Ex : temps/personne	genre	nombre
Lavera/laverais	veuf/veuve, acteur/actrice	cheval/chevaux

- 1.1.2. **La suffixation** : il s'agit de l'adjonction d'un affixe à la fin d'une base donnée. Cet affixe est alors nommé « suffixe ». Les suffixes sont toujours postposés. Ils sont également très nombreux et il serait vain de prétendre les étudier, voire les citer tous. Ils sont d'origine populaire et d'origine savante (latine ou grecque) (cf. listes des suffixes d'origine latine et grecque dans le dictionnaire)

Fonctions des suffixes : les suffixes jouent plusieurs rôles :

- a- Ils ont une fonction sémantique (ils introduisent un changement de sens dans le mot dérivé). Ils modifient la valeur d'emploi de la base sans changer totalement de classe grammaticale. Dans ce cas, il s'agit d'une suffixation endocentrique (les suffixes diminutifs, péjoratifs et collectifs) :

Ex : Rue (nom) + elle =ruelle (nom)

Blanche (adjectif) + âtre= blanchâtre (adjectif)

Pleurer (verbe) + icher = pleurnicher (verbe)

- b- Ils renseignent l'aire d'emploi de la base : le suffixe « -eur » ajouté au verbe soutenir(ir) va restreindre l'emploi du substantif « souteneur » qui renvoie à un « individu qui vit de proxénétisme » alors que « soutenir a une aire d'emploi très large « maintenir, porter, supporter, fortifier, remonter, aider, appuyer, encourager, assurer, etc.)
- c- Certains suffixes jouent le rôle d'indicateurs lexicaux en situant les mots dans des registres de langues particuliers :

Ex : le vocabulaire de la médecine : le suffixe « -ite » dans encéphalite/appendicite et le suffixe « ée » dans « céphalée/rhinorrhée »

Le vocabulaire de la botanique : « -acée » de « rosacée » ou « liliacée »

- d- Les suffixes ont une fonction grammaticale. Ils jouent un rôle d'indicateurs de classe. Ils changent la classe grammaticale de la base du dérivé ainsi formé. Le dérivé appartient à une classe morphosyntaxique différente de celle de la base. On parlera alors de suffixation exocentrique.

e- Ex : chanter (v) + eur= chanteur (nc) ; planète (nc)+ aire= planétaire (adj)
Simple (adj) + ifier= simplifier (v). Dans chanteur, le suffixe *eur* s'ajoute à une base verbale pour créer un nom. Dans planétaire, le suffixe *aire* s'ajoute à une base nominale pour faire un adjectif, et dans simplifier, le suffixe *ifier* s'ajoute à une base adjectivale pour faire un verbe. Idem pour les exemples suivants, forts (adj)/fortifier (v) ; blanche (adj)/blancheur (n), vert (adjectif)/verdir (v), vernir (v)/vernissage (n).

f- Ils ont une fonction catégorisatrice, ils indiquent le genre grammatical des dérivés :

Ex : les noms suffixés en « -ance » (surveillance, voyance, brillante...), en « ise » (bêtise, sottise, débrouillardise,) et en « tion » (finition, adoration, création,) sont toujours féminin.

Les noms formés avec le suffixe « -age » (nettoyage, ramassage, forage,) ou en « -isme » (journalisme, socialisme, libéralisme, autoritarisme,...) sont toujours masculin. La plupart des suffixes sont attachés à une classe grammaticale de base : ex : le suffixe « -ité » est susceptible de s'ajouter uniquement à une base adjectivale pour former des noms : passive passivité ; solide solidité ; musical musicalité.

D'autres suffixes peuvent s'ajouter à une base différente. Dans ce cas, le même suffixe véhicule des instructions sémantiques très diverses :

Ex : montagne/ montagnard (n)

Faible (adj)/ faiblard (adj)

Riche (adj)/ richard (n)

Vanter/vantard (adj)

Le même suffixe peut présenter plusieurs variantes : il en a ainsi du suffixe exprimant la notion de capacité : mangeable/possible/soluble (même suffixe, 3 formes). La variabilité en genre et en nombre et un nom variera simplement en nombre, un suffixe d'adverbe (-ment, emment, amment) entraînera une invariabilité. Le suffixe est toujours collé au mot de base, alors que certains préfixes peuvent posséder un reste d'autonomie qui se manifeste par exemple par un trait d'union ou une apostrophe. En particulier, les préfixes qui viennent des prépositions ou des adverbes tels qu'entrouvrir, non-violence, sous-évaluer, contre-attaque, etc.

Les différents suffixes

A partir de base nominale, verbale et adjectivale, la dérivation suffixale permet de former des noms (suffixation nominale), des adjectifs (suffixation adjectivale), des verbes (suffixation verbale) et des adverbes (suffixation adverbiale).

- **les suffixes nominaux** : les suffixes nominaux permettent de créer des noms à partir de bases verbales, noms ou d'adjectifs. Ces suffixes peuvent véhiculer des sens différents.

-l'action de, résultat de (bases : verbes ou noms) : embrasser/embrassade ; trouver/trouvaille, abattre/abattis, sigle/siglaion, index/indexation ; os/ossature.

-la qualité, la propriété et la fonction de (bases : adjectifs, noms ou verbes) : bon/bonté, courtois/courtoisie ; débrouillard/débrouillardise, assistant/assistantat ; diriger/dirigisme.

-l'opinion, l'attitude de (bases : noms et adjectifs) : commun/communisme, social/socialisme.

-l'agent d'une action (bases : verbes et noms) : coiffé/coiffeur ; danser/danseuse ; route/routier ; lait/laitière ; céramique/céramiste.

-l'instrument, la machine, l'objet fonctionnel (base : verbes et noms) : arroser/arrosoir ; baigner/baignoire ; plafond/plafonnier ; café/cafetière.

-L'arbre (ou végétal), le producteur (base : nom) : pomme/pommier ; fraise/fraisier

-un lieu de fabrication, de vente (bases : verbes, noms) : fumer/fumoir ; teinture/teinturerie, blanchir/blanchisserie

-un état (bases : nom) : esclave : esclavage ; braquer/braquage ; cambrioler/cambriolage

-le collectif (base : nom et verbes) : colonne/colonnade ; rosier/roseraie ; fer/ferraille ; manger/mangeaille.

-le contenu, la mesure (base : noms) : assiette/assiettée ; cuillère/cuillerée ; bouche/bouchée ; matin/matinée.

-le péjoratif (base : verbes, noms) : cumuler/cumulard ; vin/vinasse

-L'habitant d'une région ou d'une ville (base : noms) : Rome/romains ; Texas/texan ; France/Français.

-L'âge, l'anniversaire (base : numéro) : cent/centenaire, mille/millénaire ; quatre-vingt/octogénaire.

▪ **Les suffixes adjectivaux**

Ces suffixes servent à créer des adjectifs à partir des bases adjectivales, nominales et verbales. Propriétés, relation (base : adjectif, noms et verbes) : haut/hautain ; événement/événementiel, mensonge/mensonger.

-l'intensif (base : adjectif) : riche/ricchissime.

-la possibilité (base : nom) : lire/lisible ; manger/mangeable

-l'indication du rang, le multiplicatif (base : numéro) : deux : deuxième ; quatre/quatrième/quadruple.

▪ Les suffixes verbaux

On forme des suffixes verbaux à partir de bases nominales, adjectivales et même pronominales.

_l'action (base : nom) : tyran/tyranniser

-l'action ou l'état (base : adjectif, pronom) : rouge/rougeoyer ; tu/tutoyer ; vous/vouvoyer

-fréquentatifs, diminutifs, péjoratifs (base : verbe) : voler/voleter ; pleurer/pleurnicher, vivre/vivoter.

▪ Les suffixes adverbiaux

En français, il existe deux suffixes adverbiaux

-le suffixe -ons (-on) qui n'est plus productif : petite/petitement ; grande/grandement ; vive/vivement.

Les adjectifs en -ant et -ent, dont le féminin était autrefois semblable au masculin forme un adverbe en -amment et -emment : abondant/abondamment ; brillant/brillamment, décent/décemment.

Parfois le suffixe -ement est ajouté après un nom employé comme interjection : diable !/diablement ; bigre/bigrement, vache !/vachement.

1.1.3. La préfixation

C'est l'action qui consiste à former un mot nouveau par l'adjonction d'un préfixe au début d'une base donnée : re/tour, a/normal, dé/coiffer, co/locataire.

Les préfixes sont très nombreux et peuvent être de formation populaire ou savante c'est-à-dire d'origine latine ou grecque). Contrairement aux suffixes qui peuvent entraîner un changement de classe grammaticale pour le nom créé, les préfixes ont très rarement pour effet de modifier la classe grammaticale de ce dernier. Si un préfixe privatif (in-, dé-), répétitif (re-, ré) ou autre s'ajoute par exemple à un verbe, les mots obtenus seront également des verbes : le verbe « faire » a donné lieu à des dérivés verbaux « défaire, refaire » ; l'adjectif « légal » a donné l'adjectif « illégal » de même pour l'adjectif « moral » qui donne un dérivé de même classe grammaticale « amoral ». Il existe cependant des exceptions : le nom « brouillard » a donné lieu à un dérivé adjectival « antibrouillard » ; le nom « pollution » a donné l'adjectif « anti-pollution », le nom « ville » a donné l'adjectif « inter-ville ».

Si les suffixes ont tendance à s'attacher à une ou deux classes grammaticales de base, les préfixes s'adaptent à différentes classes de mots : avec le préfixe « -dé », on a des verbes et des adjectifs tels que « déranger » construit sur le verbe « ranger » et « déloyal » construit sur l'adjectif « loyal ». Contrairement aux suffixes, les préfixes n'ont pas de fonctions grammaticales. Ils se bornent à introduire un changement sémantique, leur fonction est donc exclusivement sémantique. Alors que les suffixes ne peuvent en aucun cas s'employer de façon autonome, les préfixes, eux, se répartissent en deux catégories :

- La plupart ne sont pas susceptibles d'un emploi autonome ('dé-, ré-, in-)
- D'autres comme « après, avant, contre, en, entre, sur, sous » s'emploient aussi avec un sens analogue comme préposition et adverbe.

Comme, les suffixes, les préfixes, opèrent sur une base pour construire une signification nouvelle :

- l'absence : moral/amoral, normal/anormal.
- le rapprochement ; joindre/adjoindre, courir/accourir
- avant : dater/antidater, position/antéposition
- contre : alcoolique/antialcoolique
- deux : mensuel/bimensuel
- ensemble : propriétaire/copropriétaire ; religionnaire/coreligionnaire.
- opposition : signer/contresigner ; faire/contrefaire.
- Eloignement à l'intérieur, mise en état : lever/enlever : porter/emporter/importer mais aussi emprisonner et endimancher.
- Ancien : ex-mari
- La différence : hétérosexuelle, hétérogène, hétéroclite.
- semblable : homosexuel, homogène, homophone
- intensité excessive : hyperactif, hypertension, hyper-riche.
- A l'intérieur : intraveineuse, intramusculaire.
- négatif : malaise, malhabile, malformation.
- nouveau, récent : néo-colonialisme, néofascisme.
- protection : parachute, parapluie, parasol, paratonnerre
- le nombre : polycopie, poly forme, polyvalent.
- avant, devant : prémolaire, précédent, préscolaire.
- Répétition : redire, revenir, recoudre.
- l'intensif : super-efficace, surdoué, surélevé.
- trois : tricorne, tricolore, tridimensionnel.

2. La dérivation parasynthétique ou para-synthèse

La para-synthèse est un procédé qui consiste en la création d'un mot par adjonction simultanée d'un préfixe et d'un suffixe à une base.

Ex : préfixe+ base +suffixe

Em+ bourgeois+ er = embourgeoiser (embourgeoiser n'existe pas)

En+ col+ ure = encolure

Im+ battre +able =imbattable

Im+ périr+ able= impérissable

En+ rage+ er=enrager (« rager » dérivation verbale)

Dé+ poussière+ er= dépoussiérer

A+ lune+ ir= alunir

A+ terre+ ir= atterrir

A+ maigre+ ir= amaigrir

Anti+ alcool+ ique=antialcoolique.

Dans un certain nombre de cas, la base est facilement identifiable : fierté (nc) vient de fier (adj). Dans d'autres cas, c'est plus flou ; danseur (nc) vient-il de danser (verbe) ou de danse (nc) ? On peut former des mots sur des bases étrangères : débriefer (questionner au retour d'une mission) de « briefing » (une réunion d'information avant une mission).

Dans d'autres cas, la formation des mots se fait sur des sigles : CAPES donnera « capésien » et SMIC, « smicard »

Elle se fait aussi sur des constructions syntaxiques entières : le je-m'en-foutisme, un jusqu'au-boutiste. Bien souvent on rencontre une accumulation de préfixes et suffixes : re/dé/ploi/ement, dé/personn/al/is/ation.

L'ensemble des mots formés à partir d'une même base constitue « un champ dérivationnel » (ce que l'on appelait communément « une famille de mots ») : terre ; terrien, terrestre, terrasse, terrain ; souterrain, enterrer, déterrer, enterrement.

La combinaison des affixes et des bases peut provoquer l'apparition d'allomorphes :

- Les allomorphes d'affixes : pommier/oranger les suffixes « -ier » et « -er » ont le même sens. Ils servent à construire des noms d'arbres fruitiers. De même pour « -dé » et « -dés » dans « dégager » et « désarmer » ; « il-« et « im-« dans « illégal » et « immoral » ou « in-« et « ir-« de « invariable » et « irréductible »
- Les allomorphes de base sont généralement produits suite à l'évolution historique des langues qui permet d'opposer dérivation savante (calquée sur le latin) et dérivation

populaire qui obéit aux règles ordinaires de la dérivation française : « légal/legem (latin), chanté/carus, épigramme/epigrama »

- L'allomorphe de base donne lieu à des doublets. Un doublet est un couple de mots issus du même étymon et qui ont le plus souvent des sens différents. L'un des mots du couple a été hérité du latin, l'autre lui a été emprunté et subi l'évolution phonétique du français :

Ex : le latin « hospitem » a donné hospital (sav) hôtel (pop)

Le latin « legem » a donné loyal (pop) légal (sav)

3. La dérivation non-affixale

Il s'agit d'un type de dérivation qui permet de former de nouvelles unités lexicales à partir de mots déjà existant sans recours à l'affixation. Il existe deux types de dérivation non affixale.

3.1. la dérivation impropre ou conversion

C'est un procédé qui porte aussi parfois les noms de transfert ou transposition. On peut rencontrer plusieurs cas de dérivation impropre.

3.1.1. la *translation*

Il s'agit d'un mot qui change de catégorie grammaticale sans changer de forme. C'est très courant et très économique sur le plan de la langue. Pratiquement n'importe quel élément peut être employé comme nom commun, quand on l'utilise avec un déterminant :

- ✓ « la une du journal » (un déterminant « une » devient un nom par détermination)
- ✓ « Il y a toujours un mais ! » (une conjonction « mais » devient un nom par détermination)
- ✓ « faire bien » (un adverbe « bien » devient un nom par détermination)
- ✓ « le pouvoir » (un verbe « pouvoir » devient un nom par détermination)
- ✓ « le vrai et le faux » (les adjectifs « vrai », « faux » devient un nom par détermination)

De la même manière, un nom commun peut avoir exceptionnellement une fonction purement adjectivale. C'est le cas des adjectifs de couleur invariables comme cerise, citron, marron..., par exemple, ce dernier est bien « senti » comme un adjectif, mais il ne peut pas s'accorder, au moins au féminin (un pantalon « marron », une robe « marron »). Le pluriel « marron » commence à entrer dans les mœurs. Il en est de même pour « oranges » et « roses » désormais utilisés comme des adjectifs à part entière. Pour ce qui est de cerise ou citron, ils sont encore ressentis comme une comparaison.

Certains verbes au mode participe (passé ou présent) peuvent également jouer le rôle d'adjectifs. Ainsi, en est-il des adjectifs qui suivent : fatigué (fatiguer), surpris (surprendre), doré (dorer), argenté (argenter), distrait (distraire), ... ; courant (courir), charmant (charmer), ravissante (ravir), étonnant (étonner), amusant (amuser)...

3.1.2. *L'éponymie*

Étymologiquement, éponyme signifie « ce qui donne son nom à ». En fait, un éponyme est un nom propre qui est devenu un nom commun. En effet, les éponymes sont des noms propres de personnes ou des noms déposés (noms de marques) que l'usage a transformé en nom commun. L'éponyme est un nom propre qui devient nom commun (Napoléon est un empereur français, un napoléon est une pièce d'or de vingt francs). L'éponyme attesté en français se trouve en général dans les dictionnaires et ne pose pas trop de problèmes à l'étudiant étranger qui le rencontre au hasard d'un texte ou d'une conversation.

Il existe de nombreux éponymes dans le lexique français et leur nombre augmente régulièrement. Ils peuvent provenir de :

- Noms propres (patronymes) : braille, boycott, barème, volt, poubelle, morse, silhouette...
- Prénoms : madeleine, jeannette, marionnette, etc.
- Noms de dieux, déesses ou héros mythologiques : stentor, atlas, apollon, vénus, etc.
- Noms de personnages littéraires : pantalon, guignol, tartuffe, ...
- Noms de pays ou de provinces, de villes, de villages : champagne, bikini, bermuda,
- Noms déposés (noms de marques) : frigidaire, (pour réfrigérateur), scotch (pour ruban adhésif), kleenex (pour mouchoir en papier), mobylette (pour cyclomoteur), klaxon (pour avertisseur), ...

L'éponyme fait parfois honneur à celui ou celle qui inventa l'objet qu'ils vont désormais désigner : Morse, braille, Diesel et bien d'autres ont bénéficié de cet hommage. Mais il existe aussi des éponymes qui jettent le discrédit sur les noms propres qui sont à leur origine (et par conséquent sur ceux qui les portaient), parce qu'ils désignent des objets peu honorables, des inventions peu glorifiantes ou encore des comportements douteux : il en est ainsi du mot vespasienne qui désigne des toilettes publiques et qui trouve son origine dans le nom d'un empereur romain : Vespasien.

L'empereur Vespasien parvint à réformer la société romaine qui glissait vers la décadence. Il assainit les finances publiques, réforma l'armée et fut un urbaniste visionnaire. Un jour, pour améliorer la salubrité publique, il imagina de disséminer dans la ville de grandes urnes d'argile destinée aux besoins urinaires masculins. Et voilà ! De toutes les initiatives de cet esprit brillant, on retient surtout cette dernière.

Autre exemple d'un éponyme assez fâcheux, est celui qui désigne le bac ou la boîte ou le sac à ordures que nous déposons à nos portes : la poubelle.

Monsieur Eugène Poubelle, préfet de la Seine, ne se doutait pas que son nom allait être à ce point galvaudé quand il rédigea l'arrêté du 7 mars 1884 : « le propriétaire de chaque immeuble devra mettre à la disposition de ses locataires un ou plusieurs récipients communs à recevoir les résidus de ménage. « par cette mesure, Eugène Poubelle a fait avancer considérablement l'hygiène publique. Mais depuis que son patronyme est devenu le nom commun de l'objet en question, les descendants de l'honorable préfet ont eu quelques mal à le porter honorablement et la plupart ont préféré l'abandonner ! La plupart des éponymes respectent l'orthographe du nom propre dont ils sont originaires, mais quelques-uns

présentent des modifications orthographiques. Ainsi, le Bic avec lequel nous écrivons, aurait du s'écrire « bich », puisque le nom vient du baron Bich, qui, en 1953, mit au point un procédé de fabrication industrielle du stylo à bille. Et le mot barème aurait dû s'écrire « barème », puisqu'il nous vient de François Bertrand Barème qui a inventé ce genre de recueil de tableaux numériques ou répertoire de tarifs. Et savez-vous que l'éponyme macadam provient en fait d'une graphie homophonique du nom de l'ingénieur écossais John London Mc Adam qui mit au point cette technique d'empierrement routier (également appelé « asphalte »). L'éponyme peut parfois se combiner à la dérivation affixale pour la formation de nouvelles unités lexicales : ex : pasteur, pasteurisé, pasteurisations.

3.1.3. L'antonomase

En rhétorique, une antonomase est la figure de style par laquelle un nom propre est utilisé comme un nom commun, (ou inversement, mais le cas ne sera pas abordé ici). Selon le cas, ce type d'antonomase peut s'analyser comme une métaphore ou comme une métonymie. L'antonomase sera donc considérée ici comme un procédé de substitution qui permet d'employer un nom propre pour signifier un nom commun. C'est le seul cas de vraie antonomase pour de nombreux théoriciens. C'est pourquoi, c'est ce cas seul que nous allons aborder. Si l'antonomase consiste à employer un nom propre pour signifier un nom commun, qu'est-ce qui permet de la distinguer de l'éponyme ?

L'éponyme obtenu à partir d'un nom propre désigne généralement un objet, l'antonomase, désigne toujours une personne.

Ex : on dira successivement « un don juan/un tartuffe/une pénopie/un Staline/un Michel ange » pour signifier respectivement : un séducteur/un hypocrite/une épouse fidèle et vertueuse/un dictateur/un grand peintre...

Avec la lexicalisation de l'antonomase, la sensation d'avoir affaire à un nom commun domine peu à peu. La majuscule est conservée tant que le lien avec le nom propre originel est conscient (un Staline). Dès lors que ce lien n'est plus conscient, le nom propre devient un véritable nom commun antonomase, s'écrivant par conséquent sans majuscule :

« Un mécène », pour désigner un « généreux donateur protégeant les arts et les artistes ». En souvenir de Mécène, généra romain de l'époque de l'empereur Auguste, qui s'étant enrichi en cours de ses campagnes, s'était offert une villa somptueuse entourée d'artistes.

Un « vandale », par antonomase, ce nom (d'un peuple germanique qui envahit l'empire romain au V^{ème} siècle désigne « un individu qui ne respecte rien, qui détruit tout, etc. »

Une « mégère », pour désigner « une femme » violente et agressive », en référence au personnage de Mégère, l'une des trois furies, dans la mythologie grecque.

4. La dérivation inverse (ou dérivation régressive)

Elle consiste à tirer un mot plus simple d'un mot plus long ; dans la pratique, on part souvent d'un verbe, qui donne la notion de base, et pour former un nom, on enlève simplement la

désinence d'infinitif, c'est pourquoi, les noms ainsi formés sont aussi appelés des postverbaux :

Ex : Accorder<un accord, refuser<un refus, attaquer<une attaque, galoper<un galop ; visiter<une visite.

Le problème, c'est que cela se situe sur un plan historique, et qu'il est parfois difficile de déterminer si c'est le verbe ou le nom qui est venu en premier. L'étude des définitions permet souvent de conclure : un refus, c'est « le fait de refuser », mais refuser, ce n'est pas « opposer un refus », c'est « ne pas accepter », le nom se définit par référence au verbe, et non l'inverse. Parfois, les adjectifs se sont formés (au XII ème siècle) sur des noms communs hérités du latin ainsi :

-châtain vient du nom « châtaigne » (même raison)

-« aristocratie » a donné « aristocrate » et « diplomatique » a donné « diplomate »

« Médecin » est construit à partir de « médecine »

Exercice :

Analyser les procédés de formations à l'œuvre dans les mots suivants : branchage, esclavage, jardinage, lainage, rayonnage, remplissage, veuvage, voltage, laitage.